



---

## **Appel à projets pour professeur.e.s en début de carrière**

**Institut AdapT**  
**solutions d'adaptation climatique**

---

Novembre 2023

### ***Institut AdapT – Solutions d'adaptation climatique***

Développer des solutions innovantes pour adapter l'environnement bâti au climat des prochaines décennies.

#### **Mission**

L'Institut AdapT a pour mission de favoriser l'étude, le développement et la mise en œuvre de technologies et pratiques innovantes pour la conception, la construction et l'opération d'un environnement bâti résilient aux changements climatiques, tout en réduisant l'empreinte environnementale par la transition vers l'économie circulaire. Issu.e.s de tous les domaines de l'ingénierie, de la gestion, de la santé et des sciences humaines et sociales, les chercheurs et chercheuses de l'Institut AdapT œuvrent à développer des solutions permettant de construire autrement des infrastructures plus adaptées aux changements climatiques.

#### **Guichet unique d'innovation**

L'Institut s'est donné le mandat de regrouper les forces vives académiques, scientifiques, gouvernementales, civiles et industrielles afin d'accélérer la conception et la construction d'infrastructures adaptées à la réalité des changements climatiques. Selon les besoins, il permettra l'accès aux innovations, aux ressources, aux subventions et aux outils nécessaires à la réalisation de différents projets.

#### **Axes principaux de recherche**

- Matériaux et procédés de fabrication à plus faible empreinte environnementale et favorisant la résilience
- Technologies numériques et intelligence artificielle au service de la résilience
- Approches innovantes pour la conception de systèmes adaptés aux changements climatiques

#### **Axes transversaux**

- Outils et modèles pour mieux comprendre les impacts des changements climatiques et appréhender les impacts environnementaux, sociaux et économiques des solutions d'adaptation
- Mise en œuvre d'un processus d'innovation transdisciplinaire pour maximiser les retombées de la recherche

## Appel à projets pour professeur.e.s en début de carrière

- Les bourses de recherche proviennent de la subvention accordée par les Fonds de recherche du Québec à l'Institut AdapT de l'École de technologie supérieure.
- Le comité d'évaluation établi par l'Institut AdapT sélectionnera 3 projets de recherche qui recevront chacun une bourse de 45 000\$. La date limite de dépôt est le 5 février 2024.
- Ouvert aux personnes occupant un poste de professeur.e depuis un maximum de 5 années et provenant d'une université québécoise partenaire de l'Institut AdapT – nous vous invitons à devenir partenaire via [InstitutAdapT@etsmtl.ca](mailto:InstitutAdapT@etsmtl.ca)
- Le projet de recherche doit porter sur l'adaptation de l'environnement bâti aux changements climatiques (se référer à la mission de l'Institut AdapT) et peut provenir de n'importe quelle discipline.

### Objectifs du programme

- Soutenir des projets de recherche visant l'adaptation de l'environnement bâti aux nouvelles conditions climatiques, tout en réduisant leur empreinte environnementale.

### Conditions d'admissibilité

- Le projet doit être piloté par une personne occupant un poste de professeur.e dans une université québécoise partenaire de l'Institut AdapT depuis un maximum de 5 ans – nous vous invitons à devenir partenaire via [InstitutAdapT@etsmtl.ca](mailto:InstitutAdapT@etsmtl.ca)
- Le projet doit impliquer au moins un PHQ (personnel hautement qualifié, deuxième cycle, troisième cycle, postdoctorat).
- Chaque chercheur.euse ne peut déposer qu'une seule demande dans le cadre de cet appel à projets.

### Durée du projet

- Jusqu'à 2 ans

### Dépenses admissibles

- Les dépenses admissibles défrayées par le montant octroyé par l'Institut AdapT dans ce premier appel à projets incluent :
  - Des bourses ou autres rémunérations pour des PHQ.
  - Des frais de diffusion et de transfert de connaissances des résultats de la recherche.
  - Des frais de déplacement ou d'inscription à un congrès ou colloque.

### Procédure de dépôt

- La date limite du dépôt des candidatures est le **5 février 2024 à 16h00**.
- Les demandes doivent être soumises à l'Institut AdapT via le formulaire en ligne : [🔗 Accéder au formulaire de l'Institut AdapT.](#)
- Joindre au formulaire en ligne les documents suivants :
  - 1. Une description du projet. Maximum deux (2) pages. Ce document doit préciser:
    - La problématique, les objectifs, la méthodologie et l'échéancier du projet ;
    - Comment le projet de recherche répond à la mission de l'Institut AdapT
    - Les transferts de connaissance prévus ;
    - Les livrables, les retombées et les résultats escomptés.
  - 2. La justification des dépenses. Maximum une (1) page sous format EXCEL. Ce document doit:
    - Préciser comment sera utilisée la contribution de l'Institut AdapT

\*La contribution de l'Institut AdapT s'effectuera en un versement unique au début du projet (45 000\$).

## Livrables à la suite de l'octroi de l'aide financière

### Rapport final

Un rapport écrit (maximum 2 pages) est demandé à la fin du projet. Le rapport doit contenir les éléments suivants :

- Résumé des résultats,
- Liste des publications et/ou communications.

### Communication

Le ou la chercheur.euse devra communiquer les résultats de la recherche sous la forme d'une conférence qui sera présentée à la fin du projet à la communauté scientifique de l'Institut AdapT et au public général.

### Critères d'évaluation du projet

Les demandes seront évaluées selon les critères suivants :

- Objectifs et retombées du projet;
- Adéquation avec la mission de l'Institut AdapT;
- Réalisme du budget et de l'échéancier;
- Qualité scientifique;
- Transfert, diffusion et dissémination.

Pour toute question, veuillez contacter : [InstitutAdapT@etsmtl.ca](mailto:InstitutAdapT@etsmtl.ca)